

Le moustique tigre : l'affaire de toutes et tous



Avec l'arrivée des beaux jours, le moustique tigre devient de plus en plus présent. Au-delà des nuisances qu'il provoque, il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. C'est pourquoi il est utile de rappeler quelques gestes de prévention :

- **Éliminer les eaux stagnantes** : coupelles de pots de fleurs, seaux, arrosoirs, pneus usagés
- **Couvrir d'une moustiquaire** les récupérateurs d'eau de pluie pour arroser les potagers ou utiliser un larvicide anti-moustiques dès l'apparition des premières larves
- **Nettoyer régulièrement** les gouttières
- **Changer l'eau des vases** au moins une fois par semaine
- **Ranger à l'abri** les objets pouvant retenir l'eau
- **Se protéger en portant des vêtements couvrants et amples**, en utilisant des répulsifs adaptés ou en installant des moustiquaires si besoin

Pour rappel, en 2025 une campagne de lutte antivectorielle avait été menée auprès des habitant-es et des actions municipales mises en œuvre dont : l'installation de pièges pondoirs dans les écoles et crèches municipales, le nettoyage renforcé des gouttières de l'ensemble des bâtiments communaux et la distribution de kits anti-moustiques à 500 Arcueillais-es.

Plus d'informations auprès du Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) au [01 71 56 03 67](tel:0171560367) ou sur les sites de l'[Agence régionale de santé](#) (ARS) et l'Agence régionale de démoustication (ARD).



Lien utile

[Plus d'informations](#) www.iledefrance.ars.sante.fr

Document utile

[813,26 Ko, pdf](#)

[Foire aux questions - ARS Ile-de-France](#)

Sur le même sujet



Transition écologique

Récupérez votre eau de pluie

[En savoir plus](#) ▶



Environnement

Concours des balcons et jardins fleuris, édition 2026

[En savoir plus](#) ▶